

## Le G8 fait des vagues

La couverture médiatique de la préparation du G8 qui se tient au début juin à Évian est aussi dense dans la presse suisse qu'elle est faible dans les journaux étrangers. Il est clair que nos médias tiennent là le troisième grand événement de l'année après les exploits d'Alinghi et la guerre en Irak. La presse régionale française en parle, mais il s'agit de l'édition Haute-Savoie du *Dauphiné Libéré* et du *Messenger* de Thonon. Leur ton est certes inquiet, mais plutôt modéré. Dans la presse française dite nationale, c'est le calme plat. Pas l'ombre d'un article sur les aspects transfrontaliers de l'événement, la préparation des manifestations d'opposants ou le dispositif de sécurité. Et dans les autres pays, les références au G8 mentionnent simplement que cette rencontre a lieu à «Évian en France».

Les appels des opposants font surtout allusion au VAAAG d'Annemasse, autrement dit «le village alternatif, anticapitaliste et antiguerre». Il est question de forums de discussion à Genève ou d'une manifestation à vélo à Lausanne, mais presque rien sur la Suisse. L'attente fantasmagique du G8 sur la rive suisse du Léman avec des informations quotidiennes dans tous les journaux semble assez sidérante et mérite une tentative d'explication.

L'arc lémanique est un centre du monde, pas un centre principal bien sûr, ce n'est pas Manhattan ou la City de Londres, mais un centre secondaire non négligeable, avec ses organisations internationales, sa place bancaire, ses sièges de grandes entreprises, son cosmopolitisme.

Les événements du monde y retentissent fortement. L'organisation du G8 juste à côté ne pouvait que susciter un grand intérêt.

Un «centre» est aussi une cible potentielle. La présence sur les bords du lac d'une institution comme l'OMC ou du siège d'entreprises parfois controversées, comme Nestlé ou Philip Morris, pourrait donner des tentations à des adeptes d'actions spectaculaires lorsque toute la presse mondiale sera sur place. Or, ces zones délicates se trouvent en Suisse, pas en France. Les inquiétudes liées à la sécurité ne se résument pas à la protection rapprochée des chefs d'État.

Enfin, s'il est un pays qui n'est pas un État policier, c'est bien la Suisse. Pas de police fédérale en tenue, aucun corps spécialisé dans le maintien de l'ordre, des effectifs limités. Dans ces conditions, l'inquiétude face aux problèmes posés par des manifestations géantes est bien légitime. Mais pourquoi penser que les foules d'opposants et les débordements auront lieu en Suisse plutôt qu'en France, qui est tout de même le pays organisateur ? Cette paranoïa est peut-être le signe d'un désir aussi secret que refoulé : ce G8, s'il avait lieu chez nous, ce serait beaucoup mieux... JG

---

**La présence d'une institution comme l'OMC ou du siège d'entreprises parfois controversées pourraient donner des tentations à des adeptes d'actions spectaculaires.**

### Sommaire

**Syndicalisme :** La FTMH renonce à négocier une nouvelle convention collective (p. 2)

**Economies budgétaires :** Le comptable et le politique (p. 3)

**Prix agricoles :** Plus il vend, plus il perd ! (p. 4)

**Société :** Le prix de l'individualisme (p. 5)

**Alimentation :** Le bio n'est pas dangereux pour la santé (p. 6)

**Lausanne :** La capitale du sport bientôt orpheline du football (p. 7)

# La FTMH renonce à négocier une nouvelle convention collective

**Depuis 1937, la convention entre syndicat et constructeurs de machines est une référence pour les relations entre travailleurs et employeurs; elle est le fondement de la paix du travail. Quel est alors le sens de cet ajournement?**

Il y a cinq ans la renégociation de la convention collective fut pour la FTMH un échec humiliant. Elle dut signer son renoncement à sa revendication de base: la réduction significative de la durée du travail en échange de la flexibilité. Dans le climat de l'époque - chômage, introduction des 35 heures en France - le refus patronal fut d'une fermeté quasi-idéologique et sans appel. La FTMH s'inclina et fit diversion en lançant avec l'USS une initiative populaire, avec l'insuccès que l'on sait. Les causes de l'échec de la négociation furent facilement analysées: présence d'un syndicat concurrent, le VSAM (la fédération des employés des industries mécaniques et électriques), que les patrons utilisent comme force de diversion, dépendance financière du syndicat qui reçoit des employeurs une contribution professionnelle prélevée sur les non-syndiqués, afin de financer des tâches utiles à tous (la presse syndicale fait partie des affectations possibles). Sans convention collective, pas de contribution! Et enfin, raison décisive, difficulté pour le syndicat à mobiliser et à engager des actions témoignant de sa force.

Cinq ans plus tard, la FTMH lance un *multipack* de revendications. La situation économique n'est pas favorable, notamment dans l'industrie des machines. Les patrons refusent donc d'entrer en matière sur tout ce qui coûte (voir encadré). Les dirigeants FTMH proposent alors de ne pas signer une nouvelle convention qui n'apporterait rien. Celle de 1997, même si elle fut une défaite, sera reconduite jusqu'en 2005. A une très large majorité (68 contre 12), les

délégués ont accepté cet ajournement. Mais que faire de ce délai d'action et de réflexion?

Ces deux ans coïncideront avec la construction du syndicat interprofessionnel: SIB, FCTA, FTMH. Elle ne se fera pas sans que soient posées des questions de fond: sens de la paix du travail, rôle de la contribution professionnelle, relation avec les autres syndicats, presse syndicale et communication... Et que soient définies les nouvelles revendications.

## La bonne foi

Le corollaire de la paix du travail est celui de «la bonne foi» qui inspire les relations entre partenaires. La convention s'y réfère expressément. Or les travailleurs n'ont pas exploité toute la portée de ce concept. La présence du syndicat dans les entreprises, la protection des délégués, le droit pour les travailleurs de recevoir ou d'avoir accès à certaines informations font partie de la bonne foi. Des relations de confiance ne peuvent pas être bâties sur des restrictions mentales («si vous saviez ce que nous savons»).

La compensation du renchérissement fait elle aussi partie des relations de bonne foi. Un contrat a été signé garantissant non seulement un salaire nominal, mais un pouvoir d'achat. Laisser se détériorer le pouvoir d'achat initial est contraire à la bonne foi.

## Les questions de base

La durée du temps de travail demeure un point fondamental de toute convention. L'amélioration de la productivité doit profiter aussi aux travailleurs. Avec cette réserve que le même gain de productivité ne peut être vendu plusieurs fois,

par exemple, en durée annuelle du travail, en épargne temps, en droit de formation, en retraite anticipée.

Les restructurations et les plans sociaux sont un sujet incontournable de toute convention. C'est sur ce point que les entreprises sont exposées aux résistances les plus fortes: qui est licencié ou déplacé à l'autre bout de la Suisse n'a plus rien à perdre; il peut faire grève, puisqu'on ne veut plus de son travail. Les conventions collectives ne peuvent en conséquence éluder les règles générales de justification des décisions de restructuration et d'indemnisation des licenciés.

En fin de compte, toute reconnaissance conventionnelle des droits des travailleurs doit en assurer la primauté sur celui des actionnaires. Il est, par exemple, contraire à la bonne foi que des actionnaires reçoivent un dividende maintenu à

son niveau antérieur alors même que les résultats ont été mauvais et que des «sacrifices» sont demandés aux travailleurs.

## Perspectives

Certes, la FTMH ou le nouveau syndicat n'est pas en mesure d'imposer d'emblée un tel programme réaffirmant la valeur travail. Mais après plus de soixante ans de paix du travail, cet effort de réflexion est une condition d'action cohérente et peut-être mobilisatrice. On souhaite qu'il ne soit pas limité, mais élargi à d'autres cercles que celui des salariés de l'industrie des machines. Même si le nombre des travailleurs concernés est modeste par rapport à l'ensemble de la population active, la portée des conventions demeure historique et symbolique. Sur quoi fonder la nouvelle paix du travail. *ag*

## Le sort réservé par les patrons aux propositions de la FTMH

Les employeurs de Swissmem sont disposés à négocier des salaires minimaux dans la CCT pour parer au *dumping* social, en raison des traités bilatéraux avec l'UE. Leur position est plus floue sur le congé maternité de seize semaines et le congé de paternité de quatre semaines; sur l'augmentation des allocations pour enfants ainsi que sur un congé de formation payé pour tous de cinq jours par an.

En revanche, ils ne sont pas prêts à négocier:

- la compensation du renchérissement pour tous;
- la réalisation de l'équité salariale, quels que soient le sexe et la nationalité;
- des meilleurs tarifs pour les heures supplémentaires;
- la réduction de la durée du temps de travail avec son annualisation en compensation de la flexibilité qui accroît la productivité;
- la retraite anticipée;
- la réduction de la durée du travail en cas de travail en équipe;
- l'augmentation du droit aux vacances de deux jours par an pour tous;
- les sept semaines de vacances pour les apprentis;
- le droit d'intervention direct des syndicats lors de restructurations et des licenciements collectifs dans toutes les entreprises du secteur;
- l'ancrage d'une vraie obligation de plan social dans la CCT;
- une meilleure protection contre les licenciements pour les travailleurs âgés;
- de meilleures dispositions en cas de perte de salaire lors de maladie ou de service militaire;
- le versement d'une contribution aux primes d'assurance maladie;
- la rupture de la paix du travail absolue lorsqu'un employeur viole la CCT.

*L'Événement syndical*, 16 avril 2003

# Le comptable et le politique

**Le Conseil fédéral renonce à des choix budgétaires affirmés.  
La collectivité pourrait en payer le prix dans l'avenir.**

L'évolution de la situation financière de la Confédération ne peut laisser le gouvernement indifférent. Mais la réaction du Conseil fédéral ne convainc pas. Ce dernier a fait le choix de répartir équitablement les sacrifices entre les différents secteurs d'activités de l'Etat. Par cet exercice de justice distributive en matière de coupes budgétaires, il espère atténuer les jalousies que pourrait faire naître le traitement préférentiel de l'un ou l'autre secteur et minimiser ainsi les résistances à son projet.

Ce faisant, le Conseil fédéral abdique sa fonction proprement politique qui consiste à procéder à des choix, à indiquer des priorités. Cette abdication est particulièrement

sensible dans le domaine de la formation. Unanimentement reconnues comme une tâche de première importance pour l'avenir du pays, la recherche et la formation se sont vues promettre une enveloppe budgétaire en hausse de 6%, hausse aussitôt réduite à titre préventif de 1 à 1,5%, puis maintenant d'un nouveau pour-cent. Les universités, les hautes écoles spécialisées et la formation professionnelle se verront ainsi privées de 1,5 milliard au cours des quatre prochaines années, alors même que la dotation initialement prévue était considérée par le Conseil fédéral comme indispensable pour maintenir le niveau de formation et stimuler l'innovation.

Ce recul de l'investissement public risque bien à terme de peser d'un prix collectif plus élevé que les économies réalisées. Tel est aussi le cas dans le secteur des économies d'énergie. Le programme «Energie Suisse» - 55 millions de francs - est supprimé. Or grâce aux incitations, notamment financières, les économies d'énergie et les énergies renouvelables sont stimulées, ce qui contribue à la réalisation du programme helvétique de protection du climat. Et ces incitations modestes induisent des investissements de l'ordre de 800 millions de francs, lesquels engendrent à leur tour des rentrées fiscales (TVA seulement) de 60 millions. *jd*

---

## Procédure électorale

# Rendre plus juste le scrutin proportionnel

**Les systèmes électoraux en vigueur dans les communes et cantons suisses favorisent les grands partis et faussent la volonté populaire.**

En Suisse, à l'exception des Grisons, les élections parlementaires dans les cantons et les communes obéissent aux règles de la proportionnalité. Introduit au niveau fédéral en 1919, à la suite d'une initiative populaire, ce type de scrutin garantit une représentation équitable des forces politiques en présence. Une garantie trop souvent théorique du fait du découpage territorial en cercles électoraux par trop inégaux. En effet, quand une circonscription n'a droit qu'à un nombre restreint de sièges parlementaires, la répartition proportionnelle de ces sièges n'est pas possible ; seuls les grands partis tirent leur épingle du jeu au détriment des petites formations. La volonté populaire s'en trouve faussée.

Dans un arrêt récent, le Tribunal fédéral a clairement condamné cette situation. Il se prononçait sur le mode de scrutin de la ville de Zurich qui répartit les 125 sièges du législatif communal entre 12 cercles électoraux très inégaux. La métropole de la Limmat doit revoir son découpage d'ici le terme de la présente législature. Le canton de Zurich connaît le même problème, tout comme la Confédération. Les cantons faisant office de circonscription pour les élections au Conseil national et le nombre de sièges en compétition étant réparti en fonction de la population, une dizaine d'entre eux ne peut assurer une représentation véritablement proportionnelle de leur corps électoral (DP 1509).

La solution la plus simple consisterait à réunir les plus petites circonscriptions (cercles, districts, cantons) de manière à homogénéiser le poids démographique des sièges à pourvoir. Mais on se heurte à des découpages historiques qu'il est difficile de modifier. Le canton de Zurich croit avoir trouvé une issue qui pourrait d'ailleurs être reprise par la Confédération.

Ce modèle, développé par un mathématicien allemand, combine deux innovations. Dans un premier temps, le canton est considéré comme une seule circonscription. Les 180 sièges du Grand Conseil sont attribués aux partis proportionnellement aux suffrages de liste. Puis, dans un deuxième temps, ces sièges

ayant acquis une couleur politique, ils sont répartis entre les districts proportionnellement à leur population. Ainsi est réalisée une équité optimale en matière politique et régionale. Chaque voix compte et une liste de parti, qui dans un district, n'obtient pas de siège, sera prise en considération par contre pour leur répartition au niveau cantonal. Une simulation de l'Office cantonal de la statistique montre que ce modèle, appliqué aux élections du 6 avril dernier, aurait réduit la députation de l'UDC de six sièges, celle des socialistes de quatre sièges, alors que les radicaux, la liste de l'Alternative de gauche et l'Union fédérale démocratique auraient amélioré leurs posi-

## Du médecin de famille au réseau de soins

Le modèle du médecin de famille n'a plus la cote. Le passage obligé par un médecin de référence qui, en cas de besoin, dirige le patient vers un spécialiste, en contrepartie d'une réduction de la prime d'assurance, disparaît progressivement de l'offre des caisses. Les économies escomptées ne sont pas au rendez-vous (DP 1541).

Par contre, le réseau de santé a le vent en poupe (DP 1535). Les modèles les plus avancés réunissent toutes les spécialités médicales, y compris l'hospitalisation. En Thurgovie, 50 000 assurés confient leur santé à quatre réseaux regroupant 50 médecins. Le réseau traduit une évolution thérapeutique qui privilégie le travail d'équipe. La prise en charge globale du patient assure une meilleure qualité des soins à un coût plus faible. Un avantage qui devrait compenser l'absence de libre choix du médecin. Par ailleurs le corps médical voit sa position renforcée par rapport aux assurances. D'autre part les réseaux peuvent s'appuyer - c'est le cas en Thurgovie - sur un centre commun de compétences et de services qui les déchargent des travaux administratifs et comptables.

Dans le cadre de la révision de la LAMal, le Conseil des États a mis l'accent sur les réseaux de soins. A terme, on peut imaginer que l'assurance de base ne remboursera plus que les soins prodigués par les réseaux et les patients désirant choisir leur médecin devront contracter une assurance complémentaire.

jd

## Plus il vend, plus il perd !

**Les marges sont insuffisantes pour tout le monde. C'est le résultat d'une étude qui renvoie dos à dos producteurs agricoles et distributeurs.**

Les acteurs de la filière alimentaire suisse sont comme le camelot Philibert. Plus ils vendent, plus ils perdent. C'est en tous cas les conclusions de l'étude du groupe présidé par Anton Cottier, conseiller aux États fribourgeois. Il y a deux ans, les agriculteurs bloquaient les installations de la Migros qu'ils accusaient, comme d'autres distributeurs, de s'octroyer de confortables marges et de ne pas répercuter sur les consommateurs la baisse des prix à la production. But du groupe Cottier, financé par la Migros, et qui réunissait tous les acteurs de la branche y compris l'Office fédéral de l'agriculture: obtenir une transparence des prix et des marges. Le verdict déposé après neuf mois de travail est surprenant.

### Vendre ce n'est pas gagner

Tout le monde perd de l'argent dans le secteur du lait et de la viande de bœuf et de la pomme de terre. Les distributeurs ne peuvent pas se permettre d'éliminer viande fraîche, fromage et patates de leur assortiment. Ils consentent donc des «sa-

crifices» sur ces articles et se rattrapent sur d'autres. Cette compensation est évidemment beaucoup moins facile pour les paysans producteurs.

Les agriculteurs sont forcément déçus du résultat de cette étude. Ils pensaient pouvoir clouer les distributeurs au pilori. Ils ne le peuvent pas. Dans un communiqué d'une opacité aveuglante, l'Union suisse des paysans conteste, sans le faire vraiment, «l'augmentation des marges brutes en aval». Mais elle renonce à une bataille de chiffres, sans doute pour éviter que l'on décortique également le calcul des marges des producteurs.

L'analyse des marges soulève en effet quelques questions pièges. Chez les agriculteurs, quels domaines sont pris en compte pour déterminer les coûts ? Pourquoi les distributeurs étrangers se contentent-ils de marges inférieures à celles des grands groupes suisses ? Le résultat de l'étude sur la transparence des prix va sans doute disparaître rapidement dans les oubliettes. Tous les acteurs de la filière se tiennent désormais par la barbichette.

at

## Passeports

### Zurich refuse de payer... avec raison

Les retards de fabrication des nouveaux passeports se maintiennent. Voici un exemple personnel : un couple dépose une demande de passeports le 14 février 2003. Le 10 mars, un communiqué de l'Office fédéral de la police annonce qu'il y a des retards de livraison et que les anciens passeports peuvent être prolongés. Mais il est inutile d'y songer, les anciens passeports ont déjà été annulés.

A la mi-avril, ne voyant rien venir, on appelle le numéro gratuit mis à disposition pour obtenir des informations. Seul renseignement fourni avec certitude : en cas de nécessité un passeport provisoire peut être établi gratuitement par le canton de domicile. Enfin le 24 avril arrive le passeport de Madame avec un numéro xxx valable jusqu'au 17 avril 2013. Le 2 mai arrive le passeport de Monsieur avec un numéro xxx

valable jusqu'au 28 avril 2013. Dans ce cas, les délais lors de la commande étaient suffisants pour éviter de recourir à une solution d'urgence à la charge du canton.

«Le nouveau passeport en point de mire» : la formule du site Internet de l'Office de la police est involontairement exacte. D'autres cantons que Zurich auraient raison de refuser leur participation financière si les retards persistent.

cfp

<p><b>I M P R E S S U M</b>          Rédacteur responsable:  <b>Jean-Daniel Delley (jd)</b>          Rédaction:  <b>Marco Danesi (md)</b>          Ont collaboré à ce numéro:  <b>Alex Dépraz (ad)</b>  <b>Gérard Escher (ge)</b>  <b>Carole Faes</b>  <b>André Gavillet (ag)</b>  <b>Jacques Guyaz (jg)</b>  <b>Daniel Marco (dm)</b>  <b>Charles-F. Pochon (cfp)</b>  <b>Anne Rivier</b>  <b>Albert Tille (at)</b>          Responsable administrative:  <b>Anne Caldelari</b>          Impression:  <b>Presses Centrales Lausanne SA</b>          Abonnement annuel: 100 francs          Etudiants, apprentis: 60 francs          @abonnement e-mail: 80 francs          Administration, rédaction:          Saint-Pierre 1, cp 2612          1002 Lausanne          Téléphone: 021/312 69 10          Télécopie: 021/312 80 40          E-mail: domaine.public@span.ch  <b>www.domainepublic.ch</b></p>
---

# Le prix de l'individualisme

**L'école souffre aussi des changements affectant le modèle du «miracle helvétique». L'individualisme et la violence risquent de compromettre sa mission.**

**P**our ou contre un retour des notes? Pour ou contre une évaluation rénovée? L'affrontement sur ce thème réunit des nostalgiques fort peu réformateurs. Les uns se réfèrent au début du siècle passé, les autres à l'esprit de 1968. Tous croient que l'histoire repasse les plats et retardent l'inévitable, à savoir prendre la mesure d'une profonde mutation. Il s'agit de saisir que le nouveau modèle de développement qui se met en place rompt totalement avec le modèle du «miracle helvétique», accablé désormais par une crise ouverte.

## La concurrence a remplacé la négociation

La régulation de l'économie et du social est de moins en moins négociée, au profit d'une approche favorisant la concurrence. Cette substitution explique le retour à des cycles économiques courts, qui voient se succéder rapidement des périodes d'expansion et de récession. Ce nouveau rythme est stimulé par la globalisation et la financiarisation de l'économie.

Marqué par l'entrée de la communication et de l'information dans les processus de production et de travail, le régime d'accumulation des richesses est fondamentalement différent. La production «juste à temps» et la fabrication d'un produit sur mesure entraînent notamment la disparition de l'usine issue du

fordisme: un regroupement de travailleurs dans un lieu collectif d'intégration sociale et culturelle lié au travail.

La disparition de l'usine et l'exacerbation de la concurrence provoquent le développement d'un nouvel individualisme qui se répercute sur l'ensemble de la société. Cet individualisme ne relève pas de positions superstructurelles liées à l'idéologie et à la culture. Il découle de pratiques infra-structurelles, issues de l'économie et du social, qui s'accompagnent souvent d'une quête identitaire.

Cet individualisme conduit plus ou moins rapidement de la concurrence avec l'autre à son exclusion, à l'exemple de Burke Devore, ancien cadre supérieur licencié depuis deux ans, héros du roman *Le Couperet* de l'écrivain américain Donald Westlake. A la question: «Comment décrocher un boulot dans un monde qui n'a plus besoin de moi?», il répond: «Simple, éliminer tous mes rivaux les plus dangereux, puis me présenter à l'entretien d'embauche!»

## La fin d'un «monde meilleur»

L'individualisme contemporain apparaît non seulement comme le produit d'un nou-

veau modèle de développement, mais également comme le tribut à payer aux échecs des grands projets pour «une société plus juste» et «un monde meilleur».

Un individualisme incontrournable, qui entraîne une vague de désinhibition collective sans précédent, accompagnée de la levée des interdits et de l'explosion des pulsions. Cette vague se retrouve dans les faits de la vie quotidienne. Vaguelette légère, d'une part, à l'image de la libéralisation des mœurs: il faut lire la presse

tous les jours, notamment le dimanche, il faut regarder les affiches publicitaires. Lame de fond lourde, d'autre part, dans la mise en cause du carcan d'un humanisme hors sol: l'intervention américaine en Irak, défendue au nom des principes de ce même humanisme, la discrédite.

## Une violence radicalement nouvelle

La violence fait partie intégrante de cette déferlante. Elle en est l'une de ses expressions les plus visibles. N'en déplaise à beaucoup d'éducateurs, la violence d'aujourd'hui n'a rien à voir avec celle des bandes auxquelles ils disent avoir participé dans leur jeunesse, qu'ils par-

donnent. Elle est radicalement différente. Structurelle, cette nouvelle violence n'est pas conjoncturelle. Elle pose le problème suivant: comment apprivoiser cette vague de désinhibition, incontournable et sans doute source de libération, sans se laisser guider par les impulsions barbares qu'elle véhicule?

## Maîtriser plutôt que subir

Dans toute l'Europe, l'instruction publique ou privée est prisonnière de cette question. Tant que la majorité des participants, enseignants, parents et élèves, qui sont impliqués chaque jour, ne la prennent pas en considération ou, pire, feignent de l'ignorer, l'école est menacée de perdre le combat qu'elle mène contre les forces indirectes de la culture: télévision et cinéma de violence, et autres médias de la désinhibition. Une lutte qui ne doit pas aboutir à la censure de ces forces, mais permettre à chacun d'en maîtriser leur production. *dm*

Donald Westlake, *Le Couperet*. Rivage / Thriller, 1997.

Christian Marazzi, *La place des chaussettes*. L'Éclat, 1997.

Peter Sloterdijk, *Règles pour le parc humain*. Mille et une nuits, 2000.

# Le bio n'est pas dangereux pour la santé

**Légumes, fruits et viandes biologiques ont les mêmes vertus alimentaires et sanitaires que les produits issus de l'agriculture conventionnelle. Un œuf reste un œuf, pondu en cage ou dans une basse-cour.**

«Aucune allégation ne peut être faite dans l'étiquetage ou la publicité suggérant à l'acheteur que... la référence à l'agriculture biologique constitue une garantie d'une qualité organoleptique, nutritionnelle ou sanitaire supérieure», stipule l'article 10 du règlement de l'Union européenne (CEE/2092/91). Pourtant l'engouement pour le bio est certainement associé à la volonté de manger sainement. L'agriculture biologique avec son mode de production durable est sûrement saine pour l'environnement. Mais une pomme bio a-t-elle des qualités sanitaires et alimentaires différentes d'une pomme conventionnelle ?

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments a réussi,

via une longue expérience d'expertise collective, à résumer dans un rapport l'état des connaissances sur la sécurité des produits biologiques. Elle a surmonté la crainte des professionnels de l'agriculture biologique qu'un tel rapport puisse susciter des inquiétudes parmi les consommateurs, dès lors qu'il était évoqué des problématiques de maîtrise sanitaire. Le rapport se borne au monde physico-chimique et laisse de côté les aspects «goûts et couleurs». Il sous-estime certainement aux yeux des adeptes les effets positifs non objectivables de l'agriculture biologique.

### Un inventaire alimentaire

Pour les légumes et les fruits, la grande majorité des études ne montre pas de différence en matière sèche et en glucides entre

les deux modes de culture. La teneur en protéines des céréales issues d'agriculture biologique semble être plus faible que celle des céréales issues d'agriculture conventionnelle; cette moindre teneur est sans doute liée à la limitation des apports azotés. En revanche, l'équilibre en acides aminés indispensables serait meilleur, puisque le rapport albumines et globulines (protéines du métabolisme) versus prolamines et glutélines (protéines de stockage) est modifié en faveur des premières; ceci peut être d'importance chez les végétariens. Cependant, le bénéfice nutritionnel des légumes biologiques quant à l'apport des minéraux, des vitamines et des oligo-éléments est négligeable. C'est décevant, mais il y a peut-être de l'espoir du côté des patates bio, probablement enrichies en vitamine C. En ce qui concerne la qualité de la viande enfin, c'est moins le mode de production que l'activité physique (courir), accordée ou non, qui contribue à réduire la teneur en lipides intramusculaires chez les ruminants, les porcs et les volailles.

### Les aspects sanitaires

Les pratiques d'élevage en production biologique limitent le recours aux traitements médicamenteux et privilégient une gestion sanitaire fondée notamment sur la sélection de races rustiques, l'accès au plein air et une faible densité d'élevage.

L'accès au plein air augmente la probabilité d'exposition des animaux aux différents parasites et aux agents infectieux persistants dans le sol. En cas d'infestation d'un élevage, les approches thérapeutiques restrictives privilégiées par l'agriculture biologique constituent très vraisemblablement une limitation dans la maîtrise du risque. Cette augmentation du risque parasitaire est contrebalancée par une meilleure gestion des antibiotiques, et donc de résistance aux bactéries, et par l'absence de contamination par des pesticides (fréquente, mais dans les limites autorisées, chez les produits conventionnels).

La conscience du bien-être animal, au cœur de l'agriculture biologique, a libéré les gallinacés de l'enfer des cages. Mais la belle vie au sol n'a aucun effet sur la composition ou la valeur nutritionnelle de l'œuf. Au contraire, quand les poules sont élevées au sol, ces ingrates en profitent pour nous pondre des œufs plus petits. *ge*

Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) : *Evaluation des risques et bénéfices nutritionnels et sanitaires des aliments issus de l'agriculture biologique*, 28 avril 2003. ([www.afssa.fr](http://www.afssa.fr))

«The urban myths of organic farming», *Nature*, 22 mars 2001.

## Libre circulation maîtrisée

La libre circulation des personnes augmente le flux migratoire en provenance de l'Union européenne. C'est le cas notamment dans le canton de Vaud. Le Service de recherche et d'information statistiques (SCRIS) relève, en 2002, une augmentation de 970 ressortissants communautaires. Cette progression est certainement due à l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> juin 2002, des accords bilatéraux. Certains clandestins se sont probablement déclarés et le regroupement familial a exercé naturellement son attrait. Mais la véritable pression migratoire vient d'ailleurs. L'effectif des étrangers a augmenté de 6150 personnes. Si un quart d'entre eux est communautaire, 32% proviennent d'autres pays européens, 16% d'Asie, 14% d'Afrique et 13% d'Amérique. La crainte nationaliste d'une invasion étrangère consécutive aux bilatérales s'est avérée infondée. Elle se reportera, probablement sur l'extension des accords de libre circulation aux dix nouveaux membres de l'Union européenne. *at*

# La capitale du sport bientôt orpheline du football

**L'équipe de Lausanne va disparaître faute d'argent et de supporters. Le football romand tout entier a besoin d'idées nouvelles et de dirigeants compétents et passionnés.**

**J**uin 1999 : sous le déluge et dans une Pontaise pleine à craquer, Servette FC bat Lausanne-Sports et gagne le titre de champion suisse. Ce soir-là, sans le savoir, le LS a sans doute perdu beaucoup plus qu'un simple match. Une éventuelle qualification pour la lucrative Ligue des Champions aurait pu tout faire basculer.

Au lieu de cela, le Stade Olympique sonne désespérément creux et, d'ici une quinzaine de jours, l'association du Lausanne-Sports sera mise en faillite. Le rideau va bientôt tomber sur le club aux sept titres de champion suisse et neuf fois vainqueur de la Coupe suisse de football, qui n'avait jamais quitté la Ligue nationale A jusqu'à l'année dernière.

Philippe Guignard et son équipe n'ont pas réussi leur pari. Le confiseur d'Orbe s'est battu avec l'énergie d'un Don Quichotte contre les moulins à vent. La situation était déjà très compromise vu le montant des dettes et les

sommes à investir (cf. DP n° 1545). Les collectivités publiques n'ont pas à s'engager dans une structure destinée à une mort prochaine.

Lausanne, qui se targue d'être la capitale administrative du sport, va donc se retrouver sans cet ambassadeur qu'était autrefois le LS. Les gosses voient Zidane et Ronaldo presque chaque mercredi soir ; ils s'identifient plus à ces stars qu'aux joueurs suisses qui sont devenus les smicards du ballon rond.

## Repartir sur des bases financières saines

Seuls les passionnés prenaient encore place en pleine bise, sur les inconfortables sièges en plastique du Stade Olympique, pour regarder le LS jouer contre Wil ou Thoune. L'argent ne peut venir ni des recettes de la billetterie ni même des droits télévisuels vu la taille exiguë de notre pays. Seuls deux ou trois clubs entièrement professionnels pourront survivre : la domination outrageuse du championnat hel-

vétique par les équipes des deux grandes villes alémaniques ne doit rien au hasard.

La carte du football romand est plus complexe à redessiner. Genève a construit son stade mais Servette peine à l'habiter. Christian Constantin, dont on murmure qu'il pourrait reprendre la licence du Lausanne-Sports, trace des plans dans le Chablais pour une équipe déracinée, sans âme et sans avenir.

Au Tessin, Lugano vient de repartir depuis le milieu de l'échelle grâce à la mansuétude de la ligue nationale. En admettant que Lausanne bénéficie des mêmes conditions, cela permettrait à une équipe de jeunes de recommencer en deuxième ligue sur des bases financières saines.

Lausanne sans club de football professionnel, la Suisse peut-être bientôt sans compagnie aérienne. Mais les symboles ont la vie dure. Rassurons-nous, en Suisse aussi, les filets continueront de trembler et les avions de voler. *ad*

## Le film

### Les cornichons au fil du temps

**F**ilm allemand sur un sujet allemand, la fin du régime communiste en Allemagne de l'Est, *Good Bye, Lenin!* de Wolfgang Becker, malgré l'énorme succès public (5 millions de spectateurs à ce jour) ne sera probablement jamais projeté dans les salles romandes. Présenté à la Berlinale de 2003, cette comédie aborde pourtant la « chute du mur de Berlin » avec une sensibilité et un humour dépassant les frontières linguistiques.

En 1989, alors que la RDA s'apprête à fêter le 40<sup>e</sup> anniversaire du régime, Alex Kerner, jeune

allemand de l'Est, participe aux manifestations qui secouent le pays. Sa mère, socialiste convaincue depuis la fuite de son mari en



Les cornichons Spreewald

Allemagne fédérale, assiste à son arrestation et perd connaissance. Huit mois de coma plus tard, son monde s'est écroulé : la RDA n'existe plus. Alex déploie alors toute son ingéniosité pour épargner à sa mère un choc émotionnel qui lui serait fatal et lui cache la réalité.

Comment obtenir des cornichons Spreewald ? Du café Mokkafix Gold ? Des ampoules Narva ? Ces articles sont devenus introu-

vables quelques mois seulement après le 9 novembre 1989 et comment simuler l'existence de la RDA sans eux ?

La quête des produits banals de l'ex-RDA, qui est au cœur de l'humour de *Good Bye, Lenin!* offre une illustration saisissante du rejet des anciens repères de la vie quotidienne. Pendant qu'Alex récupère les meubles typiques de l'air communiste et achète une Trabant, la TV montre une foule se précipitant sur les marchandises occidentales. Comme si le pot de cornichons Spreewald devenait tout à coup un symbole du régime communiste et l'attachement à un quelconque objet est-alle-

mand une marque de passésisme rétrograde.

Ce refus de l'habituel et du familier ne durera pourtant qu'un temps et Alex n'aurait aujourd'hui aucun problème à trouver un pot de Spreewaldgurken. A Berlin, les marques de l'Est, après avoir été mises à l'index, réapparaissent depuis peu avec une aura d'exotisme pour les uns et le parfum des souvenirs pour les autres. Loin du cinéma américain, proposant un imaginaire proprement allemand, *Good bye Lenin!* ne bénéficie pas de l'effet de mode touchant le cinéma asiatique ou argentin. Mais Berne et Zurich, ce n'est pas très loin...

Carole Faes

# Bagdad salon

Par Anne Rivier

À chaque conflit c'est pareil : Antoine et Cléo s'opposent, se mesurent puis se brouillent la durée des combats. Que la guerre ait lieu ici ou là-bas, qu'elle soit avalisée ou non par l'ONU, aucune importance. Le résultat est là : Cléo n'a plus de plaisir à vivre. Elle s'estime trahie dans son amour du monde, des hommes en général et du sien en particulier.

Alors elle quitte Antoine à sa manière, sans jamais partir. Se replie, se recroqueville, se love dans sa coquille. Elle continue de fonctionner, elle se rend à son bureau, assume les tâches du ménage, veille sur le bien-être de leurs deux grandes filles. Et le dimanche, elle se promène avec lui dans la campagne. Comme avant la guerre, quand ils étaient alliés, une époque miraculeuse qu'elle imagine définitivement révolue.

Dès qu'une trêve s'annonce sur les écrans Cléo concède un cessez-le-feu unilatéral. Antoine rapplique illico du front : permissionnaire fringant, il balance son uniforme aux orties, se précipite sur sa femme avec appétit. Cléo apprécie mais n'est pas dupe. Assez sage, en l'occurrence, pour se contenter d'un consensus provisoire, elle collectionne les échappatoires tant elle appréhende le retour de ce malaise de plomb entre elle et lui.

Hélas, un beau jour, imparables, les hostilités reprennent. Antoine renfile son *battle-dress*, rejoint son unité dans les sables du désert ou les montagnes balkaniques. Et Cléo se retrouve seule à lutter contre leur syndrome domestique, une maladie récurrente qui porte de fort jolis noms (Sarajevo, Kaboul, Grozny, Bagdad) et dont elle a appris avec le temps à repérer les signes avant-coureurs.

Ça commence par une Crise Internationale, un foyer qu'on croyait éteint et qui se rallume quelque part. Antoine, d'ordinaire si critique à l'égard des médias, change brusquement son fusil d'épaule. Allume la radio en permanence, valsant entre dix stations et vingt débats contradictoires, dévore la presse écrite afin de «comparer les divers traitements des événements». Plus révélateur, lui qui dénonce les «infos truquées» de la télévision, le voilà scotché au poste à longueur de soirées.

Immanquablement, la Crise s'amplifie et se propage. Chez Cléo et Antoine les repas s'animent, les discussions s'enveniment. Les filles posent des tas de questions. Antoine ne se sent plus de joie. Sa fibre pédagogique réactivée, il étale des cartes sur les assiettes, explique le contexte géopolitique des régions impliquées, s'attarde sur les processus de décolonisation, récapitule les partages et remembrements consécutifs aux déflagrations précédentes.

Cléo écoute poliment. La leçon terminée elle décrète que de toute façon, justifiable ou pas, une guerre est toujours une défaite de la pensée. Antoine ricane. La sensiblerie de sa femme est incompatible avec une analyse raisonnable des enjeux. Lui, Antoine, n'est pas victime de son affect, il voit les choses clairement. La guerre est certes atroce, la guerre est assurément sale mais elle est parfois indispensable.

A ces mots Cléo vire au rouge homard. Elle se lève, jette sa serviette dans la soupière et sort de la pièce en claironnant que ces beaux discours ne l'empêcheront pas d'aller manifester. Avec des gens de cœur qui eux au moins la comprendront. Antoine l'accuse derechef de conformisme, vilipende son pacifisme bêlant. Les filles volent au secours de leur mère pendant que dans l'Univers la Crise enfle et se prépare à exploser.

Alors c'est la Guerre. L'authentique, la Lilith aveugle, faucheuse de jeunesse et d'espoir. A La Sarraz le syndrome devient virulent, la maladie terrasse la famille entière. Accroché à la télé, Antoine se gave du spectacle. L'œil fixe, la bouche ouverte, la main droite crispée sur la zapette, il s'identifie au *marine* que la propagande newlook filme collé-serré, du ras du casque au talon du pataugas.

Imitant leur père, les filles ont succombé aux nouveaux attraits de la menteuse lucarne. Elles qui ont presque l'âge des soldats, elles ont subi le choc et l'effroi de plein fouet. Les images cadrées in vivo ont mêlé leur tendre chair à la chair vive des combats : corps déchiquetés, civils mutilés à genoux dans les viscères de leur maisons éventrées. Visions des prisonniers humiliés, des colonnes de réfugiés fuyant leur village, individus niés, embourbés dans le cours d'une Histoire qui efface les anonymes sur son passage...

Aujourd'hui, aux fenêtres des filles de Cléo flotte un drapeau arc-en-ciel. Elles ont accompagné leur mère aux manif depuis le début du mouvement. La mobilisation faiblit ? Elles n'en n'ont cure. Désormais certaines que la désolation qui a foncé sur les gens de là-bas les concerne ici et maintenant, elles sont résolues à ne pas baisser pavillon devant l'indifférence qui déjà menace.

Antoine les attend en s'ennuyant devant sa télé. Le soufflé retombé, il s'est vite lassé des péripéties de la stratégie. Sur ses porte-avions les chasseurs bombardiers se reposent en ronflant. Et s'il lui arrive encore de se féliciter de la fiabilité de ses missiles de croisière, c'est juste pour le souvenir.

Lorsque ses trois femmes rentrent, il est tard. Leurs yeux brillent, elles ont les pommettes roses, elles sont affamées. L'appartement s'illumine, la cuisine revit. L'air se charge d'effluves. Omelette au beurre, tomates au basilic, elles s'installent pour manger et c'est la paix revenue.

Antoine est heureux. Elles racontent, il les taquine, elles persistent et signent, il rit de leur indéfectible candeur. Le tyran est déboulonné, place à la reconstruction, place à l'avenir. La guerre a été courte, elle est finie, bon sang !

Cléo et ses filles récitent que, même courte, une guerre est toujours trop longue. Un bref instant attendri, Antoine se surprend à être d'accord avec elles. ■